
Adresse des administrateurs du district de Caudebec qui se félicitent de la mort de la veuve du tyran et ses complices, lors de la séance du 24 brumaire an II (14 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Caudebec qui se félicitent de la mort de la veuve du tyran et ses complices, lors de la séance du 24 brumaire an II (14 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 206;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40432_t1_0206_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

IX

Adresse de la Société populaire de Meilhan (1).

Aux anciens représentants du peuple, membres de la Convention nationale, à Paris.

« Citoyens représentants,

« Il est donc vrai, justice est faite ! *Vive la Montagne !* L'ennemie des Français n'est plus ! La terre de la liberté est purgée d'une grande coupable qui a causé tant de désastres dans cette immense République ! Sa tête a tombé... Bravo ! Puisse celles de tous ses complices tomber sous huit jours, et la France est sauvée : Voilà les souhaits et les vœux de la Société populaire des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Meilhan.

« BOURG, *président*; PUJADE l'aîné, *secrétaire*.

« Meilhan, chef-lieu de canton, département de Lot-et-Garonne, le 22 octobre 1793, l'an II de la République, une et indivisible. »

X

Adresse de la Société populaire de Hedin (2).

« Hedin, ce primidi de la 2^e décade de brumaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens législateurs,

« Vous venez de remplir un nouvel acte de justice en purgeant la République du monstre, source de tous nos malheurs. La veuve Capet n'existe plus; grâces vous en soient rendues.

« Continuez, législateurs, à purger le sol de la liberté; que tous ses ennemis disparaissent et que tous les Français puissent enfin jouir en paix du fruit de vos heureux travaux.

« Recevez nos félicitations et hommages.

« *Les membres composant le comité de travail de la Société républicaine et révolutionnaire d'Hedin.*

« BARBIER, *président*; BOULENGER; DELARUE; O. BERNARD, *secrétaire*; LEBEAU, *secrétaire*. »

XI

Adresse des administrateurs du district de Caudebec (3).

District de Caudebec.

« Représentants,

« La République est établie sur les débris de la royauté; le tyran et sa complice ne sont plus; des traîtres viennent de recevoir le prix de leurs forfaits, mais les despotes frémissent encore autour de nous et de lâches Français osent seconder leurs perfides projets.

« Montagne tutélaire, le peuple est debout;

dirige son courage, frappe tous ses ennemis et reste à ton poste jusqu'à la paix. C'est le vœu des administrateurs du district de Caudebec.

« NEUFVILLE; DUBOSC; LESANNIER; PRATTOT; JULLIEN; FENESTRE; LANYDROL, *secrétaire*. »

XII.

Adresse des juges du tribunal du district de Bergues (1).

Les juges du tribunal du district de Bergues, séant à Dunkerque, à la Convention nationale.

« Législateurs,

« L'ouvrage pour lequel une puissante nation vous a rassemblés, eût-il déjà atteint sa perfection, qu'il ne vous serait point permis de vous séparer, quand elle-même vous prescrit de rester à votre poste. Sa voix, qui se fait entendre de tous les points de la République, et qui vous invite, avec les accents de la reconnaissance et de l'autorité, à parachever le monument éternel de ses hautes destinées, est moins la sienne encore, que celle de cette loi impérieuse et sacrée dans le cœur de l'homme. Cette loi, c'est celle du salut du peuple; elle a parlé! vous n'avez plus qu'à obéir.

« DOUVILLIER; NOVETTE; DELATTRE; RIVIÈRE; ROUSSIN, *commissaire national*; P. LAMBRECHT, *greffier*. »

XIII.

Adresse des membres du conseil général de la commune d'Orbec (2).

Les membres du conseil général de la commune d'Orbec, district de Lisieux, département du Calvados, à la Convention nationale.

« Citoyens législateurs,

« Tout ce qui pouvait rappeler le souvenir du tyran dont vous avez purgé la terre de la liberté, devait être anéanti, c'est avec plaisir que nous vous déposons ces décorations sur lesquelles est empreinte son effigie, et qui avaient été inventées plutôt par idolâtrie pour le despote qui les donnait que pour honorer ceux qui avaient la bassesse de les recevoir.

« Ministres infatigables de la liberté, continuez toujours de la servir, n'abandonnez pas son temple, vous avez eu le courage d'en chasser les infidèles qui le souillaient par leurs déclamations impies, et le glaive de la loi en a fait justice. Grâces immortelles vous en soient rendues; nous prenons plaisir à croire que vous êtes tous à présent dignes de représenter un peuple qui a voulu, qui veut et qui voudra toujours la liberté, mais si, par malheur, il s'y trouvait encore quelque traître, faites-lui expier le plus grand des forfaits, celui de tromper le souverain; ne quittez pas surtout la cime de la Montagne, c'est de là que vous lancerez la foudre sur les titans aristocrates qui tenteraient de vous y attaquer.

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 773.

(2) *Ibid.*

(3) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 756.

(1) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 756.

(2) *Ibid.*